



## ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR ASSOCIATIF

# Aux coupes claires dans les subventions, répondons par la solidarité et la grève !

Sans même connaître son issue, les discussions nationales concernant le budget 2025 de l'État ont des répercussions concrètes dès aujourd'hui. Sous couvert de bonne gestion et de rigueur budgétaire, différentes institutions s'apprêtent à couper de manière disproportionnée dans les subventions aux associations.

**Exemple particulièrement marquant, la présidente de la région Pays de la Loire Christelle Morançais a annoncé préparer des économies de 100 millions d'euros en se désengageant de la culture, de la vie associative, des solidarités et de la santé. La liste est déjà longue de dizaines de structures et événements concernés.** Derrière les enjeux budgétaires, les justifications apportées sont largement idéologiques puisque cette décision serait motivée par le fantasme que la culture serait un « *monopole d'associations très politisées, qui vivent d'argent public* ».

**Cette décision se traduirait par une baisse générale de 73 % des subventions attribuées au monde culturel soit des diminutions de 50 à 100 % dès 2025 selon les cas ce qui conduirait à la perte d'emplois de 140 000 salarié-es en Pays de la Loire.** Et cette saignée n'est pas réservée au seul secteur culturel puisque ces baisses concerneraient le secteur associatif à travers : les radios associatives, l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les discriminations de genre et les violences sexistes et sexuelles, la santé, les syndicats agricoles, le sport, etc.

Ces menaces économiques reflètent la vision réductrice qu'ont les tenants d'un capitalisme néolibéral du rôle social et économique joué par les associations. Ces annonces sont également une marque de mépris à l'encontre des travailleuseuses de ces structures qui assurent des missions essentielles. Attaquer ce secteur continuera à prolonger le précarité dans les

Le Syndicat ASSO est affilié à l'Union Syndicale Solidaires

**Solidaires**



ACTION DES SALARIÉ-E-S  
DU SECTEUR ASSOCIATIF

**Syndicat ASSO – Solidaires**  
31 rue de la grange aux belles 75010 Paris  
[contact@syndicat-asso.fr](mailto:contact@syndicat-asso.fr) / <https://syndicat-asso.fr>

associations, déjà particulièrement confrontées à des bas salaires, du temps partiel subi et des contrats précaires.

Par ailleurs, **cette position de la présidente de région Pays de la Loire ne doit pas faire oublier les situations similaires qui ne manqueront pas d'arriver dans l'ensemble du territoire.** Les restrictions budgétaires font déjà souffrir les associations et leurs financeurs. **Notre syndicat condamne donc sans appel ces choix politiques et économiques consistant à faire passer les associations comme simple variable d'ajustement**

Pour ces raisons, **notre organisation syndicale appelle les salarié-es des associations à se mettre en grève du 5 au 20 décembre 2024.** Nous nous réservons également la possibilité de mobilisations et d'actions ou de s'associer aux initiatives qui se déclencheront durant ces prochains mois, dans la capitale comme en province ou en outre-mer. Il s'agit à la fois de lutter contre les décisions prises par la région Pays de la Loire et de construire un mouvement social d'ampleur face aux futures annonces d'autres institutions.

**Et parce nous ne pouvons renverser cette tendance que collectivement, ASSO-Solidaires appelle :**

- à **diffuser ce tract largement sur nos lieux de travail et discuter dans nos structures** des effets de ces annonces budgétaires.
- à **s'organiser collectivement pour construire des actions et participer aux mobilisations** qui auront lieu en Pays de la Loire et ailleurs pour dénoncer ces coupes budgétaires.
- à **rejoindre les assemblées générales sectorielles et interprofessionnelles et à participer aux grèves et manifestations**, notamment en rejoignant les mobilisation des 5, 19 et 20 décembre
- à nous transmettre toute information concernant de futurs arrêts de financements ayant des conséquences sur des suppressions de poste.

Le Syndicat ASSO est affilié à l'Union Syndicale Solidaires

**Solidaires**



**ACTION DES SALARIÉ-E-S  
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

**Syndicat ASSO – Solidaires**  
31 rue de la grange aux belles 75010 Paris  
[contact@syndicat-asso.fr](mailto:contact@syndicat-asso.fr) / <https://syndicat-asso.fr>